**Séquence 2 : Les Lumières**

*Être capable d’identifier quelques personnages, en particulier Voltaire et Rousseau, qui défendent les idées des Lumières.*

*À partir de situations concrètes (exemple : l’affaire Calas et Voltaire), découvrir les philosophes qui prônent des idées nouvelles (la liberté, l’égalité, la tolérance…) en remettant en cause l’ordre établi.*

*Comprendre que ces idées nouvelles se diffusent dans les villes (les salons) mais aussi dans les campagnes grâce à la diffusion de journaux et aux colporteurs.*

*Repères : Voltaire, Rousseau.*

*Vocabulaire : tolérance, philosophe, salons, l’Encyclopédie.*

**Séance 1 = Mise en contexte***: Répondre à une question par une phrase complète à l’oral./* *Lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte /* *Repérer dans un texte des informations explicites.*

<https://prezi.com/0sgajfbvuux6/la-vie-quotidienne-au-18eme-siecle/> = la vie quotidienne au 18ème siècle

1. Distribution du texte : l’enfant au 18ème siècle téléchargé : [www.les-enqueteurs-du-net.com/pdf/06BastDoc5**Enfants**.pdf](http://www.les-enqueteurs-du-net.com/pdf/06BastDoc5Enfants.pdf)

Lecture collective et questionnaire à l’oral

* Quels risques encouraient les enfants au 18ème siècle ?
* Les enfants pauvres allaient-ils beaucoup à l’école ? Pourquoi ?
* Les enfants riches allaient-ils à l’école ? Pourquoi ?

Présenter rapidement le philosophe J.J Rousseau

Expliquer l’étymologie : philo = aimer sophie = sagesse/savoir : comprendre des mots de même étymologie :Bibliophile ; anglophile, cinéphile

* philosophe (qui aime la sagesse ; personne qui cherche la vérité et cultive la sagesse)

Expliquer que Rousseau a écrit l’Emile = un traité sur l’éducation mais qu’il a lui-même abandonné ses enfants !

« *Voyez Jean Jacques Rousseau, il traîne avec lui la belle demoiselle Levasseur, sa blanchisseuse, âgée de cinquante ans, à laquelle il a fait trois enfants, qu’il a pourtant abandonnés pour s’attacher à l’éducation du seigneur Émile, et pour en faire un bon menuisier*. » = citation de Voltaire

1. Distribution du texte : la vie quotidienne au 18ème siècle

+ questionnaire (recherche individuelle)

1. Connaître Voltaire et l’affaire Calas

Rappel des diapos 29 et 30 de la première séquence : expliquer que nous allons faire la connaissance des ces personnages emblématiques du siècle des Lumières.

Distribution Fiche + vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=x5dK5VKaYDk> = présentation de Voltaire

<https://www.youtube.com/watch?v=ialUdsVzU_s> = Voltaire et l’affaire Calas

* L'**affaire Calas** a eu lieu entre 1761 et 1765. Jean Calas, négociant à [Toulouse](https://fr.vikidia.org/wiki/Toulouse), de confession [protestante](https://fr.vikidia.org/wiki/Protestantisme) (alors interdite en France), est accusé d'avoir assassiné son fils pour l'empêcher de se convertir au [catholicisme](https://fr.vikidia.org/wiki/Catholicisme). Après jugement du parlement de Toulouse, il est exécuté et sa famille est dispersée. À la demande de la veuve et du plus jeune fils de Jean Calas, [Voltaire](https://fr.vikidia.org/wiki/Voltaire) s'intéresse à l'affaire. En 1763, il publie l' *Essai sur la tolérance* qui émeut l'opinion publique en France. Le procès est réouvert par le Parlement de Paris, celui-ci conclut à l'innocence de Calas.
* L'affaire Calas est un exemple de l'intolérance religieuse au XVIIIe siècle et du combat des philosophes pour rendre la justice indépendante des passions religieuses.

## Les faits qui sont à l'origine de l'affaire Calas[

Le 13 octobre 1761, Jean Calas, un négociant toulousain, découvre à son domicile le corps de Marc-Antoine son fils aîné qui s'est pendu. À l'époque le suicide est très mal vu et les cadavres des suicidés reçoivent un traitement infâme, qui consistait à être traîné dans les rues face contre terre puis jeté aux ordures. Aussi Calas maquille le suicide en crime.

Jean Calas est de confession protestante, qui est interdite en France depuis la [Révocation de l'Édit de Nantes](https://fr.vikidia.org/wiki/R%C3%A9vocation_de_l%27%C3%89dit_de_Nantes) par Louis XIV en 1685. Calas après avoir été baptisé catholique de force a épousé une protestante qui a connu la même situation. En 1759, son fils aîné à l'âge de 17 ans a été reçu bachelier en droit. Mais il ne peut poursuivre ses études pour obtenir la licence qui lui permettrait d'exercer une profession juridique. En effet les autorités religieuses catholiques, dont l'accord est indispensable, le suspectent de professer en secret le protestantisme. Un des trois fils de Jean Calas, Louis, s'est en 1756, converti au catholicisme et leurs relations se sont détériorées (le père refusant de soutenir financièrement le fils converti qui ne vit plus sous son toit). Les passions religieuses, entretenues par une partie du clergé catholique toulousain, se déchaînent. Marc-Antoine Calas est déclaré martyr par les autorités religieuses catholiques, enterré selon le rite catholique et son cercueil sera escorté par quarante prêtres pénitents blancs au milieu d'une foule immense. Au cours de l'enquête, des dénonciateurs (encouragés par la publication de monitoire, sorte d'appel à témoins lus dans les églises) accusent Jean Calas d'avoir lui-même assassiné son fils pour l'empêcher de se convertir au catholicisme. Mais aucune preuve de cette idée de conversion n'est apportée.

## L'intervention de Voltaire

[](https://fr.vikidia.org/wiki/Fichier:Daniel_Chodowiecki_Calas.jpg)

Une gravure éditée au moment de l'affaire Calas. Elle est soutenue et répandue sous tous les supports possibles par Voltaire et ses amis qui en font un moyen de sensibilisation de l'opinion

La veuve et le plus jeune fils de Jean Calas parviennent à convaincre Voltaire qu'il faut dénoncer le procès toulousain et demander un nouveau procès plus équitable.

Voltaire accepte afin de savoir de quel côté était le fanatisme religieux qui poussent à tuer celui qui ne pense pas comme vous. Il doute qu'un homme de 68 ans, par ailleurs malade, ait pu pendre un jeune homme de 28 ans, sans que celui-ci ne réagisse et sans attirer l'attention des habitants de la maison. Cela n'est possible qu'à moins d'avoir des complicités dans la famille. Mais alors pourquoi celle-ci est acquittée ?

Pour Voltaire ces incohérences sont la marque de règlement de compte entre adversaires religieux, les catholiques et les protestants locaux. Il dénonce en particulier l'enquête rapide et à charge menée par David de Beaudrigue un des **capitouls\***.

Pour sensibiliser l'opinion publique française, Voltaire écrit et publie en 1763, son *Essai sur la tolérance*. Il forme à Genève un comité d'enquête formé de pasteurs protestants, de négociants, de banquiers et d'avocats.Ils doivent centraliser les renseignements concernant l'affaire et gérer l'argent que les particuliers et les souverains protestantes européens envoient pour soutenir la famille Calas.

Voltaire publie de nombreux libelles et mémoires où sous la forme de contes philosophiques ou de recueils d'arguments il dénonce les conditions du procès. Il inonde d'un abondant courrier les ministres, comme [Choiseul](https://fr.vikidia.org/w/index.php?title=Choiseul&action=edit&redlink=1) et même l'ancienne favorite [Madame de Pompadour](https://fr.vikidia.org/w/index.php?title=Madame_de_Pompadour&action=edit&redlink=1). Il envoie Madame Calas plaider sa cause à Paris où elle est reçue par l'élite intellectuelle. Elle obtient audience des ministres du roi et est même présentée à la Cour à Versailles.

Le roi [Louis XV](https://fr.vikidia.org/wiki/Louis_XV) ordonne un nouveau procès, mais qui doit se tenir à Paris afin d'échapper à l'atmosphère empoisonnée de Toulouse. (le Parlement de Toulouse refusera toujours de revenir sur son jugement). Le parlement de Paris est saisi de l'affaire et en mars 1765 conclut le procès en déclarant à l'unanimité l'innocence de Jean Calas et de sa famille.

Le roi accorde à la famille Calas un don de 30 000 livres (somme considérable à l'époque) en dédommagement du jugement catastrophique du parlement de Toulouse. David de Beaudrigue est destitué de sa fonction de capitoul et se suicide peu après.

Cette affaire Calas discrédite le personnel judiciaire, propriétaire inamovible de ses fonctions, trop lié aux intérêts locaux et souvent prenant parti dans les querelles locales.

* Les **capitouls** étaient, depuis le [Moyen Âge](https://fr.wikipedia.org/wiki/Moyen_%C3%82ge), les habitants élus par les différents quartiers de [Toulouse](https://fr.wikipedia.org/wiki/Toulouse) pour constituer le conseil municipal de la ville. Pour devenir Capitoul, il faut être un homme âgé de plus de 25 ans, marié, catholique, posséder une maison à Toulouse et exercer une profession honorable : avocat, procureur, écuyer ou marchand. Toulouse étant une ville ayant le droit de justice et de défense, ainsi que la seigneurie d'un vaste territoire alentour, leurs attributions étaient non seulement administratives, mais judiciaires et militaires. Leurs fonctions étaient reconnues par le roi comme nobles et anoblissantes. L'établissement du [parlement de Toulouse](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parlement_de_Toulouse) au [xiv](https://fr.wikipedia.org/wiki/XIVe_si%C3%A8cle" \o "XIVe siècle)[e](https://fr.wikipedia.org/wiki/XIVe_si%C3%A8cle" \o "XIVe siècle)[siècle](https://fr.wikipedia.org/wiki/XIVe_si%C3%A8cle" \o "XIVe siècle) réduisit leurs prérogatives judiciaires. Avec la [Révolution française](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9volution_fran%C3%A7aise), le capitoulat est aboli, tout comme les autres institutions locales (dont le parlement et l'université).
  1. Connaître Rousseau et identifier quelques unes de ses pensées= fiche
  2. Connaître Diderot et l’encyclopédie = recherches à partir du manuel odysséo chapitre 18
  3. Connaître l’inimitié entre Voltaire et Rousseau = fiche
  4. Synthèse et copie de la trace écrite issue du manuel de chez Magnard :

*Le siècle des lumières*

*On appelle le 18ème siècle, le siècle des Lumières parce que en France et en Europe, les connaissances scientifiques progressent, des idées nouvelles sont défendues et discutées par des philosophes.(philo = aimer / sophie = sagesse ou savoir)*

*On retrouve beaucoup de leurs réflexions dans un grand ouvrage : l’encyclopédie.*

*Au 18ème siècle, les philosophes des lumières rejettent la Monarchie absolue, les privilèges de la noblesse et du clergé. Ils défendent la liberté, le progrès et la tolérance et affirment que tous les hommes sont égaux.*

* 1. Questions d’évaluation :

1. A quel siècle correspond le siècle des lumières ?
2. Cite le nom de 2 philosophes.
3. Quelles grandes valeurs les philosophes défendaient-ils ?
4. Cite un évènement scientifique de l’époque des Lumières.
5. Quel est l’ouvrage qui publie les idées des Lumières et les connaissances scientifiques du XVIIIe siècle ?
6. Cite deux auteurs de cet ouvrage.
7. Qu’est-ce qu’un« philosophe » ?
8. Où pouvait-on se réunir pour discuter et diffuser les idées des Lumières dans la société ?
9. Quel scientifique est à l’origine de la chimie moderne ?
10. Qui Voltaire a-t-il défendu ? Pourquoi ?
11. Dans cette affaire, contre quel pouvoir Voltaire se bat-il ?

QCM

8) Les philosophes se fondent sur a) la superstition et la magie

b) la raison et les sciences

pour faire progresser a) l’esclavage et la torture.

b) leur intérêt personnel.

c) le progrès et le bonheur du peuple.

Ils luttent contre a) la démocratie et la tolérance.

b)l’ignorance et l’intolérance.

Ils demandent a)un dictateur.

b)une monarchie plus absolue.

c)la liberté de penser.

9) Complète le texte avec les mots suivants:

Encyclopédie - philosophes - Lumières - Diderot – journaux

Paris connaît une croissance continue au XVIIe et au XVIIIe siècle. Ce n'est plus la capitale du pays mais elle reste la ville des .................................... . Les ........................................... critiquent la société et le gouvernement; ils publient, avec l'aide de nombreux savants, l' ................................................... sous la direction de .................................... . La population de Paris, de plus en plus alphabétisée, s'intéresse aux .................................... et aux débats politiques.